120984 - Le saint Coran dans la foi des ancêtres pieux

question

Nous voudrions connaitre la foi des ancêtres pieux dans le Saint Coran.

la réponse favorite

Louange à Allah.

La foi des ancêtres pieux dans le Saint Coran est identique à leur foi en l'ensemble des Noms et Attributs d'Allah. Leur foi se fonde dans ce domaine sur les preuves du Coran et de la Sunna de Son Messager (Bénédiction et salut soient sur lui). Nous savons tous qu'Allah le Très-Haut et Transcendant a décrit le Saint Coran comme étant Sa Parole révélée par Lui. A ce propos, Allah le Très-Haut dit : « Et si l'un des associateurs te demande asile, accorde-le lui, afin qu'il entende la Parole d'Allah. » (Coran : 9/6). Par la Parole d'Allah, on entend ici sans doute le Saint Coran. Allah le Très-Haut dit encore : « Ce Coran raconte aux enfants d'Israël la plupart des sujets sur lesquels ils divergent. » (Coran : 27/76).

Le Coran est la Parole d'Allah, dans ses locutions comme dans ses significations. Allah l'a prononcé réellement et l'a transmis à Gabriel qui l'a révélé au cœur du Prophète (Bénédiction et salut soient sur lui) afin qu'il soit parmi les avertisseurs avec une langue arabe claire.

Les ancêtres pieux croient que le Coran a été révélé par Allah, le Puissant et Majestueux à Mohammed (Bénédiction et salut soient sur lui) par tranches étalées sur une période de 23 ans, conformément à la Sagesse d'Allah le Puissant et Majestueux.

La révélation se faisait initialement, sans raison précise ou avec une raison. En d'autres termes, la révélation pouvait être liée à une cause déterminée qui l'exigeait, comme elle arrivait parfois sans cause. Une partie de la révélation portait sur une situation du passé vécue par le Prophète (Bénédiction et salut soient sur lui) et ses Compagnons. Une autre partie de la révélation apportait

des dispositions législatives nouvelles selon ce qui a été dit par les ulémas concernant ce chapitre.

Ensuite, les ancêtres pieux disaient que le Saint Coran provient initialement d'Allah le Très-Haut et retournera vers Lui à la fin des temps. Voilà ce que disaient les ancêtres pieux à propos du Saint Coran.

Il est évident pour nous qu'Allah le Très-Haut a donné au Saint Coran d'importantes qualités ; il l'a qualifié de sage, de noble, de magnifique et de glorieux. Ces qualités qu'Allah a données à Sa parole profite à celui qui s'accroche au livre et l'applique en apparence et en réalité, et ainsi Allah le Très-Haut lui attribuera de la gloire, de la grandeur, de la sagesse, de la puissance et du pouvoir, choses que n'aura pas celui qui ne s'accroche pas au Livre d'Allah le Puissant et Majestueux.

Voilà pourquoi j'invite du haut de cette chaire tous les musulmans, gouvernants comme gouvernés, ulémas comme gens du commun, à s'accrocher au Livre d'Allah le Puissant et Majestueux, en apparence et en réalité, afin d'obtenir la puissance, le bonheur, la gloire et la domination planétaire (de toute la terre). »
Son éminence Cheikh Ibn Otheïmine (puisse Allah lui accorder Sa miséricorde). Fatwa des grands ulémas, p.45.

Et Allah, le Très-Haut, sait mieux.